

## MUANMAR

Les musulmans birmans réfugiés au Bangladesh risquent d'être soumis aux travaux forcés et à d'autres sévices s'ils sont renvoyés au Myanmar

Index AI : AISA 16/24/97

Il est impératif que les milliers de musulmans birmans qui ont fui le Myanmar et cherché asile au Bangladesh ne soient pas renvoyés au Myanmar, où ils risquent d'être soumis aux travaux forcés et victimes des mêmes sévices qui les avaient à l'origine contraints à fuir le pays, a déclaré aujourd'hui (mardi 23 juillet 1997) Amnesty International.

Des sources dignes de foi font état de l'arrivée, ces derniers mois, au Bangladesh, de 25 000 demandeurs d'asile fuyant les travaux et le portage forcés, entre autres. Ils viennent s'ajouter aux quelque 21 000 musulmans birmans déjà présents dans ce pays.

« Des réfugiés ont été rapatriés de force au Myanmar, où les travaux et le portage forcés sont toujours largement pratiqués, poursuit Amnesty International. Il est impératif que le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) obtienne sans tarder l'autorisation de les rencontrer ; mais jusqu'à présent, le gouvernement du Bangladesh a refusé au HCR le droit de s'entretenir avec eux. »

Le 20 juillet dernier, les forces de sécurité du Bangladesh ont expulsé de force un groupe de musulmans originaires du Myanmar, connus sous le nom de Rohingya, des camps de réfugiés de Nagapara et de Kutupalong, situés dans le sud-est du Bangladesh.

Environ 400 réfugiés, parmi lesquels se trouvaient des malades, ont été emmenés contre leur gré et reconduits au Myanmar, sur l'autre rive du fleuve Naf. Le HCR n'a pu ni leur parler, ni examiner leur état de santé.

Le gouvernement du Bangladesh a démenti ces faits, soutenant qu'il s'agissait de réfugiés économiques et que leur rapatriement avait été effectué conformément à l'accord passé avec le HCR. Les Rohingya qui viennent d'arriver au Bangladesh ne se trouvent pas dans des camps et ne peuvent donc pas bénéficier de l'aide ni de la protection du HCR. Or, sans l'intervention du HCR, leurs besoins en matière de protection ne pourront pas être évalués et ils ne pourront pas recevoir l'aide qu'ils nécessitent. Nombre d'entre eux ont déjà été rapatriés contre leur gré par les forces de sécurité du Bangladesh sans même avoir eu le temps d'être pris en charge par le HCR.

Les 21 000 Rohingya installés dans des camps sont les derniers réfugiés, sur les plus de 250 000, à avoir fui les tueries, la torture et les travaux forcés en 1992. La plupart sont retournés chez eux, où la situation des droits de l'homme n'a pourtant guère évolué.

« Le gouvernement du Bangladesh doit reconnaître que ceux qui ont fui le Myanmar risquent d'être victimes d'atteintes à leurs droits fondamentaux s'ils y sont renvoyés. Il devrait également faire en sorte que ces réfugiés obtiennent la protection dont ils ont besoin de toute urgence », conclut Amnesty International.